

Circonscription de PAU Sud
École primaire ARC-EN-CIEL
2 place St Vincent 64800 IGON
 ☎ 05 59 61 00 45 - 06 33 29 31 58
 ✉ ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°3

le 02/07/2020 de 18h à 20h15

PARTICIPANTS

présents : Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE et LATAPIE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), M. LAFITTE (référént ITEP), M. CHABAGNO (enseignant UEE), M LABAT (Monsieur le Maire), Mme COUMET (adjointe municipale, chargée des affaires scolaires), Mme HOURCADE et M MEYER (représentants des parents d'élèves - titulaires), Mmes PAYNEAU et ROMAIN (représentantes des parents d'élèves - suppléantes)

Excusés : M DE CECCO (Inspecteur Circonscription PAU Sud), Mme BLANQUET (DDEN), Mme PELLETIER (représentante des parents d'élèves - titulaire)

Secrétaire de séance : Mme LASSERRE

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise ou bilan d'action</i>
Accueil des nouveaux élus	Présentation des membres du Conseil d'école, du rôle de cette instance et de son règlement intérieur (Cf http://ecolepubliqueigon.fr/conseil-decole/reglement-du-conseil-decole/) Après avoir présenté Mme COUMET, adjointe des affaires scolaires au sein du Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe de la volonté du Conseil Municipal de soutenir l'école et l'équipe enseignante dans ses projets.	
Projets mairie /école/APE	cérémonie du 11 novembre : traditionnellement, les élèves, avec les élèves de l'école St Elisabeth, lisent la liste des morts pour la France et chantent la Marseillaise. Demande de la mairie : possibilité de faire l'apéritif dans les locaux de l'école avec exposition réalisée par les enfants de l'école ?	Exposition : selon les projets, ce n'est pas réalisable chaque année (classes multiniveaux) Dans les locaux : compliqué dans la cantine (difficulté pour le ménage), peut-être sous le préau. L'équipe enseignante s'interroge sur la présence d'alcool au sein de l'école mais ne connaît pas la législation en vigueur. M. Le Maire se renseigne auprès de la préfecture.
	marché de Noël : l'école organise une soirée le jeudi avant les vacances de Noël. Les élèves chantent et des objets créés collectivement en classe sont mis en vente au profit de l'OCCE. L'APE organise une "auberge espagnole" pour finir l'année civile sur une note conviviale. Elle s'occupe de réserver la salle des fêtes. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents, sauf durant les chants (placés sous la surveillance des enseignants). Proposition de modification : La mairie souhaite organiser un marché de Noël durant les vacances de Noël sur la place de la mairie.	Les enseignantes ne peuvent pas s'associer au marché de Noël municipal organisé durant les vacances pour animer le village avec la présence des diverses associations. La mairie prendra contact avec l'APE pour leur éventuelle présence. A envisager avec CME / APE / APEL : Carnaval ? Projet intergénérationnel : avec les deux écoles et le trait d'union : verger promenade (à proximité du lavoir). Arbres donnés par "conservatoire des arbres", projet mené par JérémY BASCOUL. L'école souhaite s'associer à ce projet.
	Conseil Municipal des enfants : Depuis sa mise en place, une présentation du projet est faite dans la classe des grands. Les candidats se font connaître auprès de la mairie et affichent leur profession de foi dans l'école après validation de celle-ci par la mairie. Les élections ont lieu hors	Poursuite à l'identique

	temps scolaire, à la mairie. Tous les élèves de l'école votent même ceux hors commune, mais ces derniers n'ont pas le droit de se présenter. Fête de l'école : le dernier samedi avant la fin de l'année scolaire, l'école prépare un spectacle qui est joué sur l'estrade installée dans la salle des fêtes. L'APE propose ensuite une auberge espagnole, suivie de stands de jeux pour les enfants, et s'occupe de la réservation de la salle des fêtes. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents, sauf durant le spectacle (placés sous la surveillance des enseignants).	
Effectifs prévisionnels	A ce jour, il y a 7 départs (5 dûs à des déménagements, 2 pour scolarisation à la maison), 12 élèves partant au collège et 11 arrivées. Les effectifs prévisionnels sont : 2 TPS, 6 PS, 7 MS, 7 GS, 7 CP, 5 CE1, 10 CE2, 9 CM1, 10 CM2, pour un total de 63 élèves pour l'an prochain à cette date. La période du COVID a modifié les habitudes d'inscription. Les nouveaux élèves et leurs familles n'ont pas pu visiter l'école. Un espace virtuel a été mis en place avec présentation, visite virtuelle de l'école, documents à télécharger, contacts utiles, etc, à l'adresse suivante : https://padlet.com/ce0640532f/rentreescolaire	Poursuite à l'identique Les prévisionnels actuels donnent la répartition suivante : Classe de Mme DREVOND : TPS/PS/MS/GS (22) Classe de Mme LATAPIE : CP/CE1/CE2 (22) Classe de Mme LASSERRE : CM1/CM2 (19). Des inscriptions dans l'été sont susceptibles d'arriver. La priorité sera donnée aux Igonais, un point sera fait durant l'été si des demandes de dérogation pour des inscriptions d'enfants hors village arrivent durant l'été.
Fournitures scolaires	Depuis deux ans, l'APE propose l'utilisation du site SCOLEO pour passer commande des fournitures scolaires. Les parents utilisateurs de ce service en sont satisfaits (tant au niveau du prix que de la qualité des produits).	Renouvellement du partenariat école/APE/SCOLEO. La liste des fournitures va être diffusée aux familles par mail, affichée au panneau d'information et publiée sur le site internet de l'école.
Unité d'enseignement externalisée ITEP Gérard Forgues	L'UEE est présente dans l'école depuis le 21/03/2019, quatre demi-journées, les mardis entiers, les matins des jeudis et vendredis. Les temps de récréation partagés sont l'axe de travail principal. A aussi eu lieu un partage de projets. Projet toujours positif pour les élèves de l'ITEP et de l'école, comme pour les adultes. Le temps de présence augmente progressivement. Dès la rentrée, une demi-journée va être ajoutée le jeudi après-midi.	Comme prévu par le projet, l'emploi du temps de présence de l'UEE continue d'évoluer : mardis et jeudis entiers, vendredis matins. D'ici la fin de l'année scolaire 2020/2021, sera ajouté le lundi après-midi. Pour information, M LAFFITTE quitte son poste de coordonnateur pédagogique à la rentrée prochaine. M CHABAGNO s'est porté volontaire pour le remplacer. Le nom de l'enseignant chargé de l'UEE sera connu cet été.
Bilan du confinement et de la continuité pédagogique	<u>Mise en place de la continuité pédagogique du 16 mars</u> Dès le premier jour, l'équipe enseignante et les différents interlocuteurs ont communiqué par messagerie électronique. Des articles ont été publiés régulièrement sur le site internet de l'école. Via un premier sondage, les enseignantes se sont assurées que chaque famille pouvait communiquer par ce biais, ce qui était le cas. Le 13 mai, un espace virtuel spécifique a été créé afin de regrouper les informations : https://padlet.com/ce0640532f/reouverturecovid. Durant 7 semaines, les enseignantes ont informé, enseigné à distance, accompagné, été disponibles pour répondre à toute interrogation, avec leurs propres outils personnels (ordinateur, connexion internet, etc). <u>Réouverture des établissements scolaires du 12 mai</u> Le 28/04/2020, une réouverture progressive des établissements scolaires est envisagée sur la base du volontariat des familles, à partir du 11/05/2020, avec une demande de respect strict de règles sanitaires. Elle n'est validée par le gouvernement que le 07/05/2020, soit la veille d'un jour férié et d'un week-end. Une seule journée est annoncée banalisée pour la mise en place des locaux, la pression parentale fait que le conseil d'école souhaite ouvrir le plus tôt possible. L'équipe enseignante, les élus municipaux (actuels et futurs) et les parents délégués de l'école ARC-EN-CIEL d'IGON se sont réunis en Conseil d'Ecole Extraordinaire le 7 mai, avec à l'ordre du jour l'élaboration d'un avenant au règlement intérieur de l'école basé sur le protocole sanitaire national.	<u>Points négatifs de cette période COVID-19 :</u> • Fermeture des établissements scolaires annoncée du jour au lendemain, envoi tardif des protocoles et des consignes • Différences notables entre les informations émises par voie de presse, les textes officiels parvenus <i>a posteriori</i> et la réalité du terrain, d'où des incompréhensions et/ou mécontentements de quelques (rares) familles • Des demandes institutionnelles à mettre en place dans des délais très courts, très souvent éloignées des compétences et du champ d'action habituel du personnel (enseignants et municipal) et des élus • Difficultés dans le nombre d'informations à transmettre en peu de temps et dans la durée de validité de celles-ci (ce qui était vrai un jour pouvait ne plus l'être le lendemain) • Manque de temps dégagé, d'outils et matériel fournis, de formation dans la mise en place du distanciel • La fermeture de l'école et sa réouverture progressive ont engendré du stress chez les enseignantes, les élus, le personnel municipal, les élèves et leurs parents, avec peut-être des traumatismes sociaux, psychologiques ou

	Les textes et circulaires ministériels et/ou académiques donnent une liberté d'adaptation au fonctionnement habituel des écoles mais, aussi et surtout, un cadre sanitaire à suivre impérativement. Les réalités des locaux et de la présence du personnel enseignant et municipal induisent une capacité d'accueil de groupes de 10 élèves maximum, le roulement d'accueil se faisant à l'intérieur de chaque groupe (demande de groupes stables que ce soit sur temps scolaire et/ou périscolaire, pour traçabilité du virus). Au niveau des locaux, toute l'école doit en un week-end mettre tout en place afin de respecter les consignes du protocole : le mètre tout autour de l'élève, un passage possible entre deux élèves pour les déplacements, du scotch orange pour le sens de circulation, des repères tous les mètres sur le grand axe de passage, les places inutilisées bien notifiées par des croix. Après un réaménagement total des locaux et des règles de vie, par l'équipe enseignante et le personnel municipal, l'école a réouvert ses portes dès le mardi 12 mai. Les trois enseignantes, toutes en présentiel, ne souhaitant pas laisser leurs élèves (non volontaires ou non accueillis) en distanciel à d'autres enseignants ne connaissant ni les méthodes de travail de leurs classes multiniveaux, ni les familles, ni les élèves et désirant maintenir un lien primordial avec eux, même seulement virtuel, l'équipe a fait le choix d'assurer le présentiel ET le distanciel. Dans un premier temps, la directrice est déchargée de responsabilité de groupe : mise en place de l'ouverture et réajustements quotidiens si nécessaires, aide à l'apprentissage et respect des règles établies et des gestes barrières, contacts avec la mairie et les familles si besoin, continuité pédagogique pour ses élèves, prise en charge des groupes des autres enseignantes, par roulement, pour la continuité pédagogique de leurs propres élèves. L'ATSEM est chargée d'aider à l'apprentissage et au respect des règles établies et des gestes barrières, et à maintenir durant le temps de présence des enfants les conditions d'hygiène établies par le protocole sanitaire. Pour les temps périscolaires, il a été décidé en conseil d'école de fermer les services de garderie et de maintenir l'accueil méridien, avec prise de pique-nique fourni par les familles. Un énorme travail a été mis en place pour savoir quels enfants allaient être accueillis (le sujet principal pour les parents), en tenant compte des différents sondages effectués auprès des familles. Le conseil d'école s'est inspiré des nombreuses entreprises ne reprenant le travail qu'à 10 à 20% d'effectifs et a préféré démarrer avec peu d'enfants afin de bien les accueillir, mettre en place avec eux des habitudes, effectuer les régulations nécessaires rapidement, puis accueillir au fur et à mesure d'autres enfants. L'organisation choisie a permis d'accueillir dès mardi 12 mai tous les enfants dont les parents font partie des professions prioritaires listées par les autorités sanitaires (soignants, auxiliaires de vie auprès de personnes âgées, etc). Dès jeudi 14, les CP et CM2 les rejoignent. L'accueil est donc proposé à 23 élèves (ceux imposés par les directives : prioritaires, CP et CM2). Dès le 25 mai, est mis en place l'accueil par roulement (un jour ou deux par semaine) de 15 élèves supplémentaires. Le 29 mai, l'ensemble des 36 volontaires du CP au CM2 a ainsi repris le chemin de l'école (13 élèves non volontaires). <u>Accueil de tous les élèves volontaires du 02 juin</u> A la demande de leurs familles qui ont souhaité devenir volontaires, leur groupe n'étant pas complet tous les jours en raison des plannings des soignants, deux enfants de CM2 ont pu être accueillis en plus, portant le nombre d'enfants accueillis à 38. Seuls les 11 élèves volontaires de maternelle n'ont pour l'instant pas été accueillis (comme dans beaucoup de classes maternelles). Leur jeune âge et la réussite du dispositif à la réouverture de	émotionnels présents et/ou à venir • Les vies de familles ont été très perturbées durant cette période, ce qui a cristallisé certaines situations d'enfants • L'impossibilité de satisfaire toutes les demandes des familles en terme d'accueil • Difficultés d'ajuster le travail selon les disponibilités matérielles et humaines des familles et des enseignantes • Difficultés de gérer en même temps présentiel / distanciel, surtout quand l'organisation choisie a été mise à mal par le manque de remplaçant <u>Points positifs :</u> • La cohésion de l'équipe enseignante a permis un travail constructif et efficace pour la mise en place des différentes étapes et l'envoi régulier d'informations aux familles dès le premier jour • Les familles ont été investies dans la continuité pédagogique (seule une famille n'a pas répondu aux sollicitations des enseignantes), retours réguliers de la grande majorité de celles-ci, fluidité de communication familles/enseignantes, l'équipe enseignante les remercie pour leur investissement malgré les difficultés rencontrées • Une vie d'école qui a été maintenue virtuellement par le biais de défis collectifs : « flashmob de déconfinement » (apprise et dansée par les élèves à leur retour), vidéo « boulettes » participative (« Dans mon voyage dans le temps, j'ai aimé... », transmise aux familles le 17/05/2020) et « photos de classes virtuelles » (montages envoyés aux familles le 22/06/2020) • Les enfants ont eu le temps d'asseoir des compétences car de nombreuses fois réactivées durant le confinement • Tout au long du déconfinement, l'équipe enseignante a essayé de répondre aux attentes des parents d'élèves, tout en tenant compte du protocole sanitaire strict, des consignes reçues, de la continuité pédagogique et surtout du bien être des élèves accueillis. L'objectif semble atteint. • L'accueil des élèves par petits groupes permettant une personnalisation de parcours et une remédiation plus facile • La solidarité parentale des parents prioritaires qui dès qu'ils pouvaient garder leurs enfants laissaient la place à des enfants non prioritaires • L'écoute mutuelle, la compréhension de points de vue divergents parfois et le dialogue permanent entre les membres du conseil d'école (enseignantes, élus, parents) • L'ancienne équipe municipale a été active jusqu'au dernier jour de son mandat, les nouveaux élus ont fait preuve de disponibilité et recherche permanente de solutions dans cette période difficile alors qu'ils découvrent leurs fonctions, l'équipe enseignante remercie chacun des élus
--	---	--

	l'école font que l'équipe enseignante reprend la décision du conseil d'école extraordinaire : accueillir peu d'enfants au départ pour mettre en place le respect du protocole et les aider au maintien des gestes barrières sur une journée entière, puis augmenter progressivement le nombre d'élèves accueillis. Dès le 8 juin, les GS sont accueillis deux jours par semaine. L'école devait proposer ensuite rapidement l'accueil aux PS et MS volontaires mais l'absence non remplacée d'une enseignante deux jours par semaine ne l'a pas rendu possible. En effet, la circonscription est, comme de nombreuses dans son cas, en manque de remplaçants et œuvre à flux tendu. L'organisation de l'alternance présentiel / distanciel choisie en conseil des maîtres est modifiée en une journée, Mme DREVOND s'occupe alors de la classe de Mme LATAPIE les lundis/mardis et un remplaçant les jeudis/vendredis. <u>Retour obligatoire à l'école du 22 juin</u> Bien qu'apparis tardivement, la présence d'un deuxième remplaçant permet un accueil de tous les élèves (la municipalité avait proposé la mise à disposition d'un personnel municipal pour palier à un éventuel remplacement, merci aux élus pour leur proposition). Pour répondre à la demande des familles, les services périscolaires de garderie et cantine sont remis en place. 11 élèves sur 71, pour raisons médicales ou personnelles justifiées par écrit, n'ont pas repris le présentiel.	• Une école qui était déjà propre et équipée, avec un personnel municipal attentif et des habitudes sanitaires très présentes, ce qui a facilité la mise en place du nettoyage prévu par le protocole. L'équipe enseignante a pu compter sur le professionnalisme et la disponibilité des employées municipales pour le versant sanitaire et les remercie vivement • L'équipe enseignante a reçu de nombreux soutiens notamment de parents et de sa hiérarchie directe (Inspecteur de circonscription et conseillers pédagogiques), que l'équipe enseignante remercie pour leur disponibilité, leur bienveillance et leur soutien renouvelés à chaque étape. La collaboration entre les anciens, les nouveaux élus et l'équipe de l'école a été très positive selon le Maire qui remercie l'équipe de l'école. Point positif : pas de cas COVID. Mais point négatif : locaux un peu exigus ne permettant pas l'accueil de davantage d'élèves. Remarque des parents : problèmes informatiques (pas de matériel fourni par l'EN pour les enseignantes). A l'école, financement par la mairie. Tous ont pu mesurer l'investissement de l'équipe enseignante. A cette date, aucune consigne de rentrée concernant le protocole sanitaire (arrêt ? modifications ? maintien de celui actuel ?) n'a été reçue, ni par l'équipe enseignante ni par la mairie.
Carnet de liaison numérique EDUCARTABLE	Etait utilisé jusqu'à présent un cahier de liaison papier, sur lequel étaient collés tous les documents utiles, à signer, à consulter, etc. Outre le temps de préparation / photocopiage / collage, il fallait ensuite vérifier un par un que les cahiers avaient bien été signés. Pour les parents, il fallait vérifier la présence d'une nouvelle information (dans le cas où l'enfant n'a pas oublié son cahier à l'école...), signer plusieurs fois le même document en cas de fratrie, etc. La fermeture de l'école suite à la situation mondiale face au COVID a obligé à revoir l'organisation de la communication et l'envoi de mails a été choisi. Il y en a eu beaucoup, trop parfois. Les parents devaient déjà les trouver dans leur boîte électronique sans qu'ils aient atterri dans le dossier des indésirables, confirmer la réception de certains, répondre à d'autres.... Cette période inédite a fait prendre conscience à l'équipe enseignante qu'il était peut-être temps de mettre en place un outil de liaison école/famille plus pratique, pour les parents comme pour les enseignantes. C'est pourquoi elles proposent l'utilisation d'un cahier de liaison numérique, appelé EDUCARTABLE.	Avis des parents délégués qui l'ont testé durant le confinement : pratique, convivial, simple d'utilisation, intuitif, un compte par parent ce qui facilite la fluidité de communication pour les parents séparés (pas besoin d'attendre de récupérer son enfant pour avoir l'information diffusée), information consultable à n'importe quel moment et même en cas d'oubli des affaires de l'enfant en classe, prépare à l'outil utilisé au collège, etc. Avis de la mairie : Accord du financement (~40€/an pour l'école). L'utilisation de cet outil est validée par le conseil d'école, EDUCARTABLE sera mis en place pour la rentrée de septembre 2020. Les codes de connexion et informations pratiques seront diffusés à ce moment-là.
Locaux Matériels Travaux	Un point a été fait récemment entre les enseignantes et la municipalité sur les suites de l'incident électrique et des demandes émises au précédent conseil d'école. suites de l'incident électrique : • matériel défectueux, remplacé et/ou réparé : luminaires, blocs issues de secours, lave-vaisselle cantine, chaudière, photocopieur, switchs, NAS (serveur stockage), 1 prise CPL, 4	Les experts de l'assurance sont revenus mardi 30 juin 2020. Achat du téléphone prévu pour la rentrée.

ordinateurs, box	
- matériel défectueux non remplacé : imprimante couleurs étage (celle du bas peu utilisée sera montée durant l'été) - matériel défectueux restant à remplacer durant l'été : téléphone classe étage, portail/visiophone/sonnette/ 4 chargeurs de portables) Le visiophone permet un contrôle visuel, non obligatoire par les textes mais rassurant pour le personnel (surtout le soir durant les heures de garderie). L'ouverture à distance est nécessaire. Un interphone relié à la classe de la directrice serait par contre suffisant.	L'équipe municipale doit refaire des devis car le prix des réparations du portail et son système de sécurisation semble exorbitant.
prises téléphoniques non raccordées au réseau téléphonique (bureau B3, salle motricité prise marquée d'un téléphone, classe maternelle T2)	Un électricien devrait intervenir durant l'été. NB : Vérifier l'installation de 4 prises supplémentaires dans la salle de l'UEE.
parc informatique : beaucoup d'ordinateurs sont de 2nde main, avec des mises à jour de logiciels obsolètes. Une seule classe est équipée en VPI. Les nouveaux élus ont demandé à l'équipe enseignante de lister leurs besoins en informatique. La problématique de la gestion du parc informatique a aussi été évoquée car les compétences en informatique et le temps dont dispose l'équipe enseignante ne sont pas extensibles (appel à un prestataire de service ?) Demande de financement de deux nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (+ tableaux blanc mat, afin d'équiper les deux classes restantes) et l'achat de trois ordinateurs et trois tablettes (une pour chaque classe).	Le budget de la demande s'élève à environ 17000 €. Tout ne sera pas acheté cette année. Objectif mairie : 3 ordinateurs / 1 VPI / don de 5 ordinateurs fixes / changement progressif des ordi des élèves (mais les ordinateurs actuellement utilisés par les enseignantes passent dans le pool des élèves) => Budget prévisionnel (8000 €) avec demande de subvention DETR. L'APE a aussi été interpellée pour répondre à cette demande. Le lien sera fait entre l'APE et la mairie durant l'été pour essayer de passer par le même fournisseur.
sanitaires extérieurs : les toilettes se trouvant sous le préau ne sont pas isolées, en plus du froid, la condensation rend le sol glissant	Malgré l'architecture récente, une étude de faisabilité sera faite durant l'été.
aménagements préconisés par ergothérapeute Le bilan a été retransmis le 11/06/2020. Beaucoup des aménagements préconisés seront utiles pour l'ensemble des élèves de maternelle. Un abattement de la cloison dans l'espace des sanitaires permettrait l'installation d'une vasque plus large (¾ robinets), moins profonde et moins haute (tout en répondant aux demandes de l'enseignante et atsem émises lors des travaux de l'école).	Un retour sera fait à l'équipe enseignante avant la fin de l'été.
PPMS incendie : l'alarme incendie n'est pas entendue dans l'algecco ni dans la cantine (et inversement). Un boîtier a été installé sous le préau, l'équipe enseignante avait dit que la solution n'était pas adéquate (car il lui faudra penser à appuyer dessus tout en ayant à gérer l'évacuation des élèves...)	La possibilité d'installer une alarme extérieure sera étudiée par le conseil municipal durant l'été.
PPMS intrusion : demande d'achat de 6 talkies walkies (suite à visite représentante EMS de l'Inspection) ou mise en place d'un signal d'alarme lumineux. Les représentants de la mairie demandent s'il est possible d'utiliser des téléphones portables du personnel enseignant. Les enseignantes n'ont pas de téléphones professionnels. La directrice a celui mis à disposition de l'école. Comme évoquée lors de précédents conseils d'école, l'utilisation de téléphones personnels ne peut être la solution (mise en silencieux durant le temps de classe, possibilité d'oubli au domicile, impossibilité de maintenir la chaîne d'information en cas de remplacement, etc).	Mise en œuvre à étudier (talkie-walkie ? Câblage ? Lumières ?) dans toutes les salles de l'école (y compris cantine, UEE,...). Une étude de faisabilité sera faite durant l'été.
PPMS intrusion : demande de remplacement poignée et verrou de l'algecco	Fait
PPMS intrusion : brise-vues sur les vitres donnant sur la cour fortement conseillés	Achat de brise-vues à prévoir dans l'été
PPMS intrusion : sortie de "secours" en cas d'intrusion : la possibilité de sortie par le mur mitoyen en fond de cour est évoquée	Un contact avec le propriétaire voisin sera pris pour étudier cette possibilité ; une évaluation des travaux sera faite par le conseil municipal durant l'été.
Travaux d'été : la liste sera fournie comme d'habitude aux services techniques avant le début des vacances.	

Questions des parents et/ou de la mairie	Réponses apportées
Les parents délégués ont eu deux retours, sans question : "Malgré les circonstances précédentes et actuelles de l'épidémie Covid 19, je n'ai rien à dire sur l'enseignement, la vie de classe, de l'école et des personnels. Tout s'est très bien passé pour ma fille. Merci à vous ! " "Pas de question de notre côté. Merci à tous, parents délégués, maîtresses et mairie d'avoir réussi à tenir le cap durant cette crise. Et à l'an prochain ! "	

Prochain Conseil d'École prévu en octobre 2020, après les élections des parents délégués.

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.

Mme LASSERRE
secrétaire de séance



Mme DREVOND
directrice

